



REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE CHAMBERY
Département de la Savoie

DECISION DU MAIRE N° DDM-2023-172

En application des articles L. 2122-22 et L.2122-23
du code général des collectivités territoriales

MODIFICATION N°1 DU LOT 11B SERRURERIE DU MARCHÉ CONSTRUCTION DU STADE, PARKING ET
ABORDS RELANCE DES LOTS 11A, 11B ET 19 - 2105 MAPA

Pour la passation de la modification n°1 du lot 11b serrurerie du marché n°2105 de travaux de construction du stade, parking et abords – relance des lots 11a, 11b et 19 - MAPA

EN CONSEQUENCE :

Le Maire de la Ville de CHAMBERY,

Vu les articles L.2122-22, alinéa 4 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique et notamment l'article R. 2123-1 2

Vu la délibération n°DCM-2020-117 du 17 juillet 2020 relative aux délégations du conseil municipal au maire,

Vu la délibération n°DCM-2023-089 du 15 mai 2023 relative à l'actualisation des délégations du conseil municipal au maire,

Vu les délibérations annuelles relatives à la dette et les emprunts,

Considérant que la Ville de Chambéry a conclu le 7 juin 2021 un marché de travaux de serrurerie dans le cadre des travaux de construction du stade, parking et abords avec la société SOUDEM CONSTRUCTIONS.

Considérant que la présente modification de marché a pour objet des prestations supplémentaires

- Pour la tranche ferme : la modification de auvents des bacs de remplaçants, l'ajout de grilles, la réhausse des gardes corps du R+2 par main courante, l'ajout de câbles entre poteaux de charpente au R+2, l'ajout de 2 grilles au sol local sous station, et les modifications de 4 grilles en protection des ventilateurs pour le parking.
- Pour la tranche optionnelle : l'ajout de tôles galva pour clôturer le mur du comte vert sur façade de la tribune sud, l'ajout de trappe pour passe câbles diffuseurs TV, la modification de la main courante plateforme TV, l'ajout d'une tablette presse à la place de certains sièges et l'ajout d'un filet par-ballon en toiture.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} :

La passation de la modification de marché n°1 relative au lot 11b serrurerie du marché n°2105 Travaux de construction du stade, parking et abords –relance des lots 11a, 11b et 19 MAPA, conclue,

Entre la Ville de CHAMBERY, Hôtel de Ville, B.P. 11105, 73011 CHAMBERY CEDEX

Et la société SOUDEM CONSTRUCTIONS, 125 voie Galilée – PA Alpespaces – 73800 PORTE DE SAVOIE

Pour un montant HT de 49 190,59 €, détaillé ci-dessous, soit une plus-value de 6,31 % par rapport au montant du marché initial :

- Tranche ferme : 27 040,64 € HT,
- Tranche optionnelle : 22 149,95 € HT.

ARTICLE 2° :

Il est fait approbation des termes de la présente modification de marché n°1.

ARTICLE 3 :

L'autorisation du Maire ou de son représentant habilité, à signer cette modification de marché ainsi que tout document y afférent."

ARTICLE 4 :

La présente décision peut être contestée dans un délai de 2 mois à compter de son affichage ou de sa publication en déposant un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site www.telerecours.fr

Dans ce même délai, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire (par lettre avec Accusé Réception). Cette démarche suspend le délai de recours contentieux. Toutefois, ce recours gracieux n'est pas suspensif de la présente décision et le silence de l'autorité territoriale gardé pendant deux mois à compter de la réception de cette demande vaut rejet de celle-ci.

ARTICLE 5 :

La présente décision valant délibération sera soumise aux formalités prévues à l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.

Fait à Chambéry,

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision Marchés

Numéro attribué à l'acte : DDM-2023-172

Objet de l'acte : MODIFICATION N°1 DU LOT 11b SERRURERIE DU MARCHE
CONSTRUCTION DU STADE, PARKING ET ABORDS RELANCE DES LOTS
11a, 11b ET 19 - 2105 MAPA

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 3 - Dossier d'avenant

Date de l'acte : 13 juillet 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-217300656-20230713-lmc1H29757H1-AR

Identifiant unique de l'acte : lmc1H29757H1

Date de transmission en Préfecture : 17 juillet 2023

Date de réception en Préfecture : 17 juillet 2023

Publication : du 17 juillet 2023 au 18 septembre 2023